

Ecole maternelle du Val Guermantes12 rue marcel Proust
77600 Conches sur Gondoire**Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2017/2018**

Tél : 01 64 02 22 01	X Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre X 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date
Courriel ce.0771551t@ac-creteil.fr			Le 08/03/18 De 18h08 à 18h34

Présents :

Enseignantes de l'école	● Mme HASSAM (directrice) ● Mme GUERLET ● Mme SIMON ●	● Mme OLLIVIER (ATSEM) ● ● ●
Membres du RASED	● ●	● ●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Mme LE GRATIET ● Mme GANNE ● ●	● ● ● ●
Le maire ou son représentant	●	●
Conseiller municipal	● Mme VIARD (présidente du SIVOM) ● Mme BILLY (conseillère municipale, mairie de Guermantes) ● Mme THOMAS (adjointe aux affaires scolaires de la mairie de Conches sur Gondoire)	
Autres membres invités	● M DUBUS (directeur adjoint centre de loisirs) ●	● ●
Absent(es) ● ●	Absent(es) excusé(es) ● M DEPAGNE (Inspecteur de Lognes) ● Mme CHAZALY (DSDEN) ● Mme DEBOIN (enseignante) ● M MARCHAND (maire de Guermantes) ● M NION (maire de Conches sur Gondoire)	

Présidente de séance : Mme HASSAM	Secrétaire de séance : Mme SIMON
-----------------------------------	----------------------------------

**ORDRE DU JOUR
du 2^{ème} conseil d'école**

1. Informations sur les procédures 1er degré
2. Point Sécurité : les alertes incendie, le PPMS, le DUERP, registres obligatoires
3. Vie de l'école : Activités régulières, sorties scolaires réalisées et prévues, la fête de l'école. Effectifs pour la prochaine rentrée
4. Coopérative
5. Travaux
6. Questions diverses préalablement données à la directrice
7. Rappel de la date du 3^{ème} CE

1. Informations sur les procédures 1er degré

Il est rappelé que l'école est obligatoire à partir de 6 ans mais qu'il y a une obligation d'assiduité à l'école maternelle et donc au bout de 4 demi-journées d'absence la directrice se doit de faire une remontée pour absentéisme. Ainsi les départs anticipés ou les retours tardifs ne sont pas autorisés. Toute absence doit être justifiée.

Il n'y a pas de remontée jusqu'à présent.

2. Point Sécurité : les alertes incendie, le PPMS, le DUERP, registres obligatoires

✓ ALERTE INCENDIE

Le mardi 06 mars 2018, une alerte incendie a été déclenchée, les maternelles ont mis 1'50 pour évacuer, le temps est un peu plus long car nous devons rejoindre le lieu de regroupement des élémentaires. Mme GUERLET a eu un problème de serrure, sa clé ne fonctionne plus. Elle a ouvert en utilisant le loquet et en poussant les portes.

✓ PPMS

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) attentat-intrusion a été déclenché le mardi 21 novembre de 9h à 9h30. Mme RUCHAUD (Conseillère pédagogique de la circonscription de Lognes) était présente en tant qu'observatrice. Mme BAILLET (maman et parent d'élève) et Mme BILLY (mairie de Guermantes) étaient présentes aussi en tant qu'observatrices dans les zones de confinement.

Les classes de Mme DEBOIN et Mme SIMON sont allées dans une classe élémentaire pour se confiner et les classes de Mme GUERLET Isabelle et Mme HASSAM Valérie sont allées dans la « grotte ».

Monsieur SOW a participé dans les zones de confinement.

Les élèves ont été très sages, tout s'est bien déroulé.

Dans la classe en élémentaire, une porte n'a pas été bloquée.

A prévoir : des verrous pour verrouiller les portes.

Toutes les classes élémentaires ont été confinées à l'étage ; une réflexion est portée sur la classe élémentaire du RDC qui pourrait, d'un point de vue pratique, intégrer le lieu de confinement de la maternelle.

✓ **DUERP**

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a été fait conjointement avec Mme WIART, directrice de l'école élémentaire.

Concernant la maternelle une fiche supplémentaire a été faite suite à une inondation. Mme VIARD a réagi très vite en faisant intervenir les pompiers. Ils ont bâché le toit en attendant des travaux. Les PS ont dû dormir dans leur classe pendant 48h.

✓ **DTA**

Le DTA (Dossier Technique Amiante) a été élaboré, Mme WIART, directrice de l'école élémentaire, a reçu un exemplaire en janvier 2018.

Mme LE GRATIET demande ce qu'il en est.

Mme VIARD répond que le Sivom a fait appel à une société pour réaliser l'analyse de l'air des préfabriqués car il a été décelé de la présence d'amiante dans la colle des dalles qui recouvrent le sol. L'analyse de l'air est normale, mais les élus, par prudence, décident de maintenir la fermeture des préfabriqués.

✓ **Registre public d'accessibilité**

La mise aux normes d'accessibilité sera incluse dans le projet de rénovation de l'école.

3. Vie de l'école : Activités régulières, sorties scolaires prévues, la fête de l'école. Effectifs pour la prochaine rentrée

Activités régulières, sorties scolaires prévues

Les classes de MS/GS ont fini leur cycle sport avec Nathalie PETIOT.

Nous allons bientôt remettre en route notre jardin.

Mme SIMON demande si le broyat, résultant des tailles de haies, par St Germain Paysage, peut rester au sein de l'école pour effectuer les activités jardinage. Renouvelle sa demande, auprès des élus de Conches, pour savoir si des bacs de jardinage pourraient être mis à disposition. Mme Thomas répond que la mairie n'en a pas à disposition. Mme Viard demande le nombre de bacs souhaités. Mme Simon répond un/classe, posés à même le sol.

Rappel des prochaines activités :

- Animations avec les animateurs du moulin Russon
 - Journée du 20 mars 2018, Mme SIMON « du blé au pain », Mme STUTZ « journée éco-citoyenne »
 - Matinée du 14 mai, la classe de Mme SIMON et une classe de MS/GS (à définir) atelier « la mare et les autres bêtes »
 - Matinée du 16 mai une classe de MS/GS (à définir) atelier « la mare et les autres bêtes », toutes les PS atelier « têtards et grenouilles »

- 19 juin 2018, Graines de nains avec toutes les PS, classe de Mme GUERLET atelier « enquêtes de pas »
- La classe d'eau se déroulera si accord du SIAM du 14 au 25 mai 2018.
- Intervention de l'infirmière scolaire
 - 13 mars les dents pour les MS
 - 20 mars nutrition classe Mme GUERLET
 - 27 mars nutrition classe de Mme STUTZ
 - 03 avril la toilette avec toutes les PS

Fête de fin d'année (chorale/ exposition) : samedi 26 mai 2018.

Une sortie d'année sera aussi prévue, l'équipe réfléchit sur le thème.

Effectifs pour la prochaine rentrée

Depuis le 1er conseil d'école, nous avons avoir 3 départs : 2 en PS (futurs MS) et 1 en GS (futur CP). Ce qui donne la projection suivante.

PS	MS	GS	TOTAL
25	28	36	89

4. Coopérative

A l'heure du 1er conseil d'école, le compte était créditeur de 1464,96€

Depuis il y a eu :

Dépenses	Crédits
Remboursement classe Christine 311,45 €	Dons parents 2105 €
Remboursement classe Isabelle 166,45 €	Don association parents d'élèves : financement meuble bibliothèque 360 €
Remboursement classe Fanny 34,47 €	Subvention mairie de Conches sur Gondoire 1000 €
Remboursement classe Valérie 284,33 €	Gain photographe 738 €
Nourriture poisson aquarium. 36,60 €	
Achat jeux Nathan 385,57 €	
Spectacle de Noël 800 €	
Achat meuble bibliothèque 386,46	
Total	Total
2 405,33 €	4 203 €

Soit un crédit de 3 262,63 €

5. Travaux

Un radiateur fuit dans les toilettes des classes MS/GS, Rose Marie va regarder.
Mme Viard demande que soit envoyé par mail au Sivom, toutes les demandes.

Les meubles commandés seront montés la semaine prochaine avec l'aide d'une personne de l'entreprise où les meubles ont été achetés.

6. Questions diverses préalablement données à la directrice

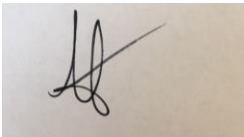
Pas de questions

7. Date et horaire du prochain conseil d'école

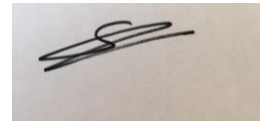
Le prochain conseil d'école est prévu le jeudi 7 juin à 18h00.

La séance est levée à 18h34.

Signature de la présidente
Mme Hassam

A square image showing a handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to be the name 'Hassam'.

Signature de la secrétaire
Mme Simon

A square image showing a handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to be the name 'Simon'.